

## Mere d un enfant ne en france et reconnue par un français

## Par MAATAWI HASNA, le 19/12/2008 à 15:23

je voudrais savoir si je peux obtenir un visa pour me rendre en france ou j ai accouche d un enfant- et le papa francais l a reconnue je ne possede pas de papier ni de carte de sejour est ce que la naissance de mon enfant francais me donne droit a un visa pour me rendre en france je possede son extrait d acte de naissance et mon livret de famille francais merci de votre response

Par Tisuisse, le 20/12/2008 à 09:41

Bonjour,

Un bonjour en arrivant et un merci en fin de message sont toujours appréciés par les juristes bénévoles qui viennent vous répondre.